

Procès verbal du 02/06/12 à 10h00

Sont présents : TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard,
HARTIG Pierre, VIDAL Max.

Absents : CONTE Philippe

Absents excusés : GUIMONT Yves, GALY Alain, MASMEJEAN Marianne

Procuration : GALY Alain à DEFFARGES Bernard

GUIMONT Yves à VIDAL Max

MASMEJEAN Marianne à TEYCHENNÉ Francis

Monsieur DEFFARGES Bernard est nommé secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

➤ **SDCEA : 2^{ème} tranche embellissement du réseau éclairage public**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme FACE C 2012 du Syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège concernant des travaux d'effacement du réseau électrique pour un montant de 35 000.00€ financés à 100% par le syndicat. Ces travaux entraînent la suppression de l'éclairage existant qui doit être remplacé par la pose de 6 lanternes sur façade plus 1 réverbère. Le coût du matériel et de pose est estimé à environ 8500.00€ dont 50% est pris en charge par le SDCEA, soit environ 4250.00€ à la charge de la commune, avance faite par le SDCEA. Remboursement sur 10 ans avec une première échéance en 2013.

Le conseil approuve à l'unanimité, le programme d'effacement du réseau électrique proposé par le SDCEA et la prise en charge de l'achat des lanternes et réverbère à 50 %.

➤ **Proposition acquisition terrain**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'achat à la commune de la parcelle cadastrée A248 de 1a69ca sise à Gourbit village par Madame SOLOGNE Diane pour un montant de 650.00 euros. La parcelle A248 est enclavée dans la propriété de Madame SOLOGNE Diane et ne peut être desservie qu'au travers de celle-ci. Cette acquisition lui permettrait d'avoir un ensemble.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir l'offre de Madame SOLOGNE Diane et de lui vendre la parcelle A248 pour la somme proposée de 650.00 euros et charge Monsieur le Maire de mener à bien la transaction et éventuellement de suspendre la vente en cas de difficultés.

➤ **Journée citoyenne**

Le conseil décide du lundi 20 août 2012 pour le nettoyage du Fourmenta. Apéritif et grillades sur place pour tous les volontaires.

➤ **Questions diverses**

Compte rendu de la réunion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale par Pierre HARTIG. La commune doit établir un document unique recensant les différents risques de travail et lister les actions de prévention. Un groupe de travail doit être constitué.

Fin du Conseil Municipal à 11h15.